



Ordre des
masseurs kinésithérapeutes

Elections des conseillers de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Procès verbal de dépouillement

**Conseil interrégional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes
de La Réunion - Mayotte - Libéral - Tour unique**

**Instance : Conseil Inter Départemental de l'Ordre des Masseurs
Kinésithérapeutes de la Réunion – Mayotte Centre d'Affaire
Savanna, 4 Rue Jules THIREL, 97460 SAINT PAUL**

Collège : Libéral

Sous-collège : La Réunion - Mayotte

Secteur : CRO

Composition du bureau de vote

Le 18/06/2024 à 16:12:52, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des masseurs-kinésithérapeutes** pour le scrutin **Conseil interrégional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de La Réunion - Mayotte - Libéral - Tour unique** composé de :

- FONTOWICZ Philippe (Président) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- LALLEMAND Jenny (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- PERDRIAU Bénédicte (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*

Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
 - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
 - Le scellement de la plateforme de vote
 - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
 - Le vote d'au moins un électeur
 - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
 - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constater l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 31/05/2024 à 15:16:31 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.8.3) :

`bde2d9f7bb9c03d699dc404ad24c49b902979e0671c0a3f9d4a6c71a03d3eb34`

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 12 électeurs totalisant 12 voix :

`0919301d45e61a31387dca3e6a66a4e1e5a8bde2417236c5a28bbb0c7e67c1e6`

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

Somme de contrôle des deux empreintes de l'urne :

efc0aa363add0edab27cc9e79feb76f66a3ff57f91b4636ede11227eae9e5a9e

Cachet d'horodatage de la somme de contrôle :

Content: 11 bulletins valablement exprimés. Le système a extrait de l'urne 11 bulletins dont 0 bulletin nul et 0 bulletin blanc soit un total de 11 bulletins valablement exprimés.

Dépouillement

Les membres du bureau de vote ont procédé au dépouillement le 18/06/2024 à 16:12:52 après avoir reconstitué la clé de chiffrement des bulletins à partir des fragments attribués lors de la cérémonie de scellement. Le système a extrait de l'urne 11 bulletins dont 0 bulletin nul et 0 bulletin blanc soit un total de 11 bulletins valablement exprimés.

La liste d'émargement numérique contenait 11 entrées représentant 11 voix, correspondant bien au nombre de bulletins dans l'urne numérique.

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	12
Nombre de bulletins dans l'urne	11
Taux de participation	91,67 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	11
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	3

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>BUSSARD Julien & LEMAITRE Gwendolyn</u>	9	81,82 %	Titulaire
HUMBERT Séverine & MIQUET Guillaume	10	90,91 %	Inéligible
<u>RUPRECHT Igor & BEHAGHEL Vinciane</u>	10	90,91 %	Titulaire
Total	11	100 %	

Détail des calculs d'attribution des 3 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES
Attribution de 3 sièges
- Sièges 1 attribué à RUPRECHT Igor & BEHAGHEL Vinciane
- Sièges 2 attribué à BUSSARD Julien & LEMAITRE Gwendolyn
- Plus de candidat éligible
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS
Attribution de 3 sièges
- Plus de candidat éligible

Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 1 demande et en ont clos 0.

Observations et réclamations

Le binôme HUMBERT Séverine & MIQUET Guillaume a été déclaré inéligible au jour du scrutin.

Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**

Fichier : 18_resultats_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin.csv

Empreinte (sha256) : e33e9805cba35ce87da1a86a575601935b68df1fe964d15fca23415cc36013f0

- **Liste électorale**

Fichier : 18_listeelectorale_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin_3952370844.csv

Empreinte (sha256) : ba86d76ab2dcd35ca639bab9e90cf6c33e54a7a0c23a363442186d3841b1cb9d

- **Liste des tickets**

Fichier : 18_modifs_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin.csv

Empreinte (sha256) : 773a4c4df353e4a600f555b9408afd7250d1219d9711207af11e0b89ea179bed

- **Liste d'émargement**

Fichier : 18_listeemargement_conseil_interregional_de_l_ordre_des_masseurs_kin.csv

Empreinte (sha256) : ea5bea4818af7b9793e09882e015dec6564ee44f07d4432da379b7a2f846bedc

- **Registre d'activité du serveur de vote**

Fichier : 18_vote_registre.csv

Empreinte (sha256) : 2fd20a4a527553de3e662e6ae11c79289e06f1a46121da10087904849da3f2d9

- **Registre d'activité de l'urne**

Fichier : 18_urne_registre.csv

Empreinte (sha256) : 7947e57e0a289f29af8a2022ceb70d61489490a27d7bf1dfcde258d56483542

Signatures des membres du bureau de vote

FONTOWICZ Philippe

Président

LALLEMAND Jenny

Assesseur

PERDRIAU Bénédicte

Assesseur

Philippe FONTOWICZ Jenny LALLEMAND Bénédicte PERDRIAU

Signé le 18/06/2024 à 16:55:47 via 80.12.254.205

Signé le 18/06/2024 à 16:16:21 via 80.12.254.205

Signé le 18/06/2024 à 16:16:44 via 80.12.254.205